

Image not found or type unknown



Abus de bien social par un élu du comité

Par **volkane01**, le **19/08/2011** à **00:52**

Bonjour,
Un membre du comité d'entreprise a fait une facture de restaurant pour deux personnes et remboursé par le trésorier sur le compte fonctionnement jusque-là rien a redire.
Lors de la réunion du comité nous lui avons demandé qui était la deuxième personne sa réponse nous a tous surpris et en plus au début il nous dit avec le secrétaire qui lui a démenti cette information, alors avec le président et lui aussi nous affirmé que non, pour finir il nous fait savoir " il ne dira pas le nom de la personne ".
Ma question est la suivante : Que peuvent les membres du comité pour cet abus et les articles de lois à ce sujet.
Merci de vos réponses.
Recevez mes meilleurs salutations.